



## 1. Le contexte

Crée par arrêté, en mars 2009, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) est composé des ministres de la Planification et de la Coopération externe, de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, de l'Environnement, des Travaux publics, Transports et Communications, de l'Economie et des Finances, de l'Intérieur et des Collectivités territoriales. Le CIAT est assisté d'un Secrétariat technique composé de cinq unités : Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat, Bassins Versants et Ressources en Eau, Changement climatique et Risques, Législation, Institutions et Foncier. Le CIAT a pour mandat, d'un côté, de définir et de mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire du pays et, de l'autre, d'assurer la cohérence de l'action gouvernementale en matière de territoire.

Le CIAT a produit en 2010 un document d'orientation générale d'aménagement du territoire prenant en compte les changements majeurs induits par le tremblement de terre de janvier. L'option centrale proposée par ce document est l'investissement public et privé préférentiel en dehors de la région métropolitaine. C'est ainsi qu'un plan d'aménagement et d'investissement a été produit pour la Boucle Centre-Artibonite et, par la suite, pour le couloir Cap-Ouanaminthe dans la foulée de la création du Parc Industriel de Caracol. C'est dans la continuité de ces plans que le ce cahier des charges est défini pour la production d'un plan d'aménagement de la BCA, nouvelle étape vers la dotation de l'ensemble du pays de documents de référence pour l'aménagement et l'investissement.

## 2. La Boucle Centre – Artibonite

Le dossier Boucle Centre – Artibonite préparé à la suite du tremblement de terre du 12 janvier 2010 s'inscrit dans la suite logique du premier dossier « Haïti demain » qui offrait une réflexion globale sur l'ensemble du territoire haïtien (Haïti Demain [http://ciat.gouv.ht/download/down/partie\\_1.pdf](http://ciat.gouv.ht/download/down/partie_1.pdf)). Il présente un projet concret d'aménagement du territoire conçu pour accueillir un projet économique (<http://ciat.gouv.ht/projets/projet-de-d%C3%A9veloppement-r%C3%A9gional-de-la-boucle-centre-artibonite-bca>). La Boucle Centre-Artibonite a été conçue comme une entité territoriale structurée par une route qui met en relation de façon organique deux espaces différenciés par l'histoire (l'Artibonite française et le Centre espagnol). La Boucle représente une première réponse à la nécessité d'aménager le territoire pour faire face de manière efficace aux conséquences de la fragilité naturelle, de la fragilité socio-économique et au poids grandissant du département de l'Ouest (37% de la population du pays et 67% de la population urbaine en 2012).

Cette étude permettra de synthétiser et cartographier l'ensemble des informations de nature géographique et démographique de la BCA. Le diagnostic territorial à partir d'analyse géo-spatiale et d'enquêtes de terrain pour comprendre les dynamiques de population/agglomération sur le territoire de la boucle suivant le modèle développé par le CNIGS sur le Nord-Ouest dans le cadre du PITDD. Elle regroupera également les données déjà collectées sur ce territoire (les réseaux de routes du Rural Access Index, les informations sur les risques naturelles et les localisations de marchés).

## 3. Objectif général

Actuellement, les informations biophysiques sur le territoire haïtien n'existent pas et les données démographiques ne sont ni actualisées ni spatialisées. Elles ne se présentent pas sous une forme immédiatement utilisable pour les besoins d'aménagement. La présentation habituelle des résultats des enquêtes démographiques de l'IHSI suit le découpage administratif et ne permet pas de connaître les réalités de la distribution de la population dans l'espace. Le recensement en cours sera pertinent du point de vue des chiffres mais ne permettra de répondre aux questions de fond pour un aménageur : où se trouvent les bassins de vie ? Comment la population est-elle distribuée dans l'espace et suivant quelles logiques ?

Sur le modèle utilisé par le CNIGS pour le Nord-Ouest (en Annexe), à partir des images et des informations existantes ou à produire (MNT, images satellite, photographies aériennes, etc.), l'objectif est de produire le

premier élément de diagnostic régional : les grands facteurs naturels et humains structurant la BCA. Ce cadrage général est indispensable à la configuration des autres études prévues ou en cours et, plus globalement, à l'ensemble des études devant permettre la formulation d'un plan d'aménagement actualisé de la BCA. L'espace concerné doit être défini avec le consultant, tenant compte aussi bien de la géographie que du découpage administratif.

#### 4. Objectifs spécifiques

Ce travail doit permettre de dégager une vue d'ensemble de la zone sous étude par un apport d'informations chiffrées et cartographiques dans les domaines suivants:

- Identification et description des entités géographiques cohérentes en fonction de certains critères notamment la géologie, la géomorphologie ;
- Identification des ruptures et discontinuité d'occupation humaine et identification des densités ;
- Caractérisation de l'occupation du sol de la BCA et son évolution (la dernière carte d'occupation de sols produite par le CNIGS date de 1998 ; elle ne peut que servir de point de comparaison pour une nouvelle carte à produire dans le cadre de cette étude) ;
- Distribution de la population et des services sur le territoire (tendances à la création de nouvelles agglomérations, les marchés comme points d'attraction et de regroupement, etc.) ;
- Identification des dynamiques de migration et de croissance pour les communes, leurs sections communales, les agglomérations et zones de bâti dense en prenant en compte l'histoire des mouvements de population (daté et localisé autant que possible avec les événements majeurs, catastrophes naturelles, événements politiques ou changements dans l'économie régionale ou nationale) ;
- Identification et analyse du réseau routier (enclavement et connectivité, moyens de transport, les réseaux structurants en lien avec les dynamiques d'activités économiques, pôles d'emplois).

#### 5. Résultats et produits attendus

Au terme de la consultation, les résultats suivants sont attendus du consultant :

1. **Livrable 1** : Rapport présentant l'ensemble de la documentation papier et numérique, cartographique et littérale qui seront utilisés, donnant le calendrier d'exécution et le plan de travail.
2. **Livrable 2** : cartes et schémas produits ;
3. **Livrable 3** : Draft de rapport final et deux séances de restitution (à Port-au-Prince et dans la BCA)
4. **Livrable 4** : Rapport final sous forme publiable (camera ready) et version PowerPoint.

Tous les livrables sont attendus en version modifiable. Le consultant doit soumettre les fichiers –source.

#### 6. Profil du consultant/de la firme

La firme aura une expérience significative en imagerie (analyse et production cartographique) et en aménagement du territoire. Une expérience de terrain en Haïti est un plus.

Le personnel proposé par le prestataire auront devrait être constitué, a minima, de :

1. Un géographe ou un géomaticien, chef de projet, avec une très grande expérience (au moins 10 ans) dans la réalisation de diagnostics territoriaux. Une bonne connaissance du territoire haïtien et/ou une excellente connaissance des pays en développement est un plus.
2. Un spécialiste en base de données SIG, doté d'une solide expérience (au moins 10 ans) dans la mise en place de système d'information territorial. Une bonne connaissance du contexte des pays en voie de développement est un plus.
3. Un spécialiste en études socioéconomiques, de préférence haïtien, avec une très grande expérience dans l'économie agricole et péri urbaine (au moins 5 ans).

## **7. Modalités de Paiement**

1. Suite à la validation du Livrable 1, la firme recevra 20% du montant total
2. Suite à la validation du Livrable 2, la firme recevra 20% du montant du contrat.
3. Après la validation du Livrable 3, la firme recevra 30% du montant du contrat.
4. Après la validation du rapport final (Livrable 4), la firme recevra 30% du montant du contrat.

## **8. Durée**

La durée totale de la prestation est de neuf (9) mois à partir de la date de la signature du contrat.

## **9. Coordination et supervision**

La coordination et la supervision des travaux relatifs à cette consultation seront conduites par le Secrétariat technique du CIAT, en collaboration avec la coordination du programme à l'UTE.